

Contraintes de circulation pendant l'année 2022

Construction du PS12 : futur passage à faunes

Afin de permettre la construction du pont routier nommé PS12, qui enjambera la future 2x2 voies et la chaussée de la RN actuelle (future voie de substitution), une déviation ponctuelle sera mise en circulation sur la route nationale à compter du mois d'avril.

Une signalétique spécifique sera mise en place avec une limitation de la vitesse maximale autorisée, adaptée au nouveau tracé visible sur la photo ci-jointe

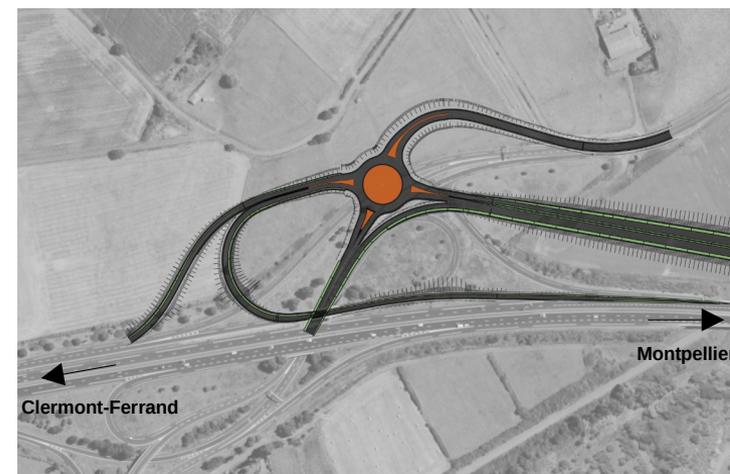


Réaménagement de l'échangeur de Lempdes sur A75

Le réaménagement de cet échangeur va nécessiter la fermeture régulière des bretelles d'accès de l'échangeur. La plupart de ces fermetures se feront de nuit pour limiter les contraintes d'accès à l'autoroute A75.

Un planning précis sera diffusé sur le site internet de la DREAL lorsque le titulaire sera désigné.

Il est prévu un total de 15 phases de chantier différentes. Les modifications de circulation seront donc très régulières pendant les 7 mois de chantier.



Planning de fermetures des voies secondaires pour la construction des ponts routiers

VC 8 (au niveau du PS10) : de janvier 2022 à décembre 2022

RD172 (au niveau du PS9) : accès maintenu, fermeture très ponctuelle le temps du raccordement

Chemin de la Vigne grande + RN102 (au niveau du PS12) : tracé modifié de mars 2022 à octobre 2022

RD192 (au niveau du PS3) : de novembre 2021 à novembre 2022